

LES HAMEAUX CROISÉS

Flash info **ÉCOLE**

(Septembre 2014)

Commune d'Aubepierre -



Ecole Communale – Transport scolaire – Cantine - Garderie



Trois semaines après la rentrée scolaire, quelques précisions et ajustements nous ont paru nécessaires.

Vous trouverez, ci-après, un planning des nouvelles activités périscolaires (NAP) ainsi qu'un récapitulatif de l'organisation des écoles.

Dans le courant de l'année scolaire, d'autres activités et modifications pourront être mises en place.

Le maire adjoint aux affaires scolaires
Brigitte JACQUEMOT



Coordonnées de la mairie :

Téléphone : 01.64.06.92.95.

Fax : 01.64.07.73.84.

Adresse mail : mairie-aubepierre-ozouer@wanadoo.fr

Site internet : site en cours de réflexion

Ouverture au public de la Mairie d'Aubepierre :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 13h30 à 17h30

Mercredi matin de 9h – 12h (sauf en période de vacances scolaires)

Le premier et le deuxième samedi de chaque mois de 9h à 12h (*See administratif + permanence des élus*)

En cas d'urgence, coordonnées du maire et de ses adjoints :

Pierre Cuyper (maire) : 06.07.72.67.26.

Brigitte Jacquemot (1^{er} Adjoint) : 06.89.97.05.31. Bertrand Rémond (2^{ème} Adjoint) : 06.70.00.05.03.

René Marand (3^{ème} Adjoint) : 06.60.66.83.80. Nelly Renaudin (4^{ème} Adjoint) : 06.26.91.14.82.

Ecole – Cantine – Périscolaire – Transport scolaire sur notre commune



Depuis le **mardi 2 septembre** les cours ont repris.

Répartition des classes par école :

	Aubepierre		
Mme Felgines	CP : 9 enfants	CE2 : 7 enfants	31 enfants
Mme Allaire	CM1 : 7 enfants	CM2 : 8 enfants	
	Ozouer le Repos		
Mme Dal Ponte remplacée par Mme Guillaumes et Mme Gamaury	PS : 15 enfants	MS : 12 enfants	44 enfants
Mme Arnaud + Mme Durand (mardi)	GS : 11 enfants	CE1 : 6 enfants	

Emploi du temps proposé aux maternelles et primaires :

Jour	8h30 à 11h30	11h30 à 13h45	13h45 à 16h00	16h00 à 17h00
Lundi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	NAP
Mardi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	APC
Mercredi	Enseignement			
Jeudi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	NAP
Vendredi	Enseignement	Pause méridienne	Enseignement	NAP

APC : Activités Pédagogiques complémentaires – **NAP** : Nouvelles activités périscolaires



La plage horaire relative au « Périscolaire » n'est pas obligatoire. Les parents peuvent (s'ils le souhaitent) récupérer leurs enfants à la fin de la période « enseignement » (sortie possible à 16h précises à Aubepierre et de 16h à 16h15 à Ozouer-le-Repos).

Attention : Pas de transport scolaire à 16h. Le bus scolaire est maintenu à 17h pour raccompagner les enfants aux arrêts habituels.

Dans le cadre de la nouvelle réforme des rythmes scolaires, la commune met en place des activités périscolaires qui se déroulent les lundis, mardis, jeudis, et vendredis de 16 h à 17 h pour les élèves de chaque école.

Ces activités « expérimentales » sont entièrement financées par la commune d'Aubepierre Ozouer-le-Repos donc gratuites pour les familles. Elles ne sont pas obligatoires.

Cantine d'Aubepierre (lundi / mardi / jeudi / vendredi) :

Une **fiche de renseignements par famille** à remplir puis à restituer à la mairie ainsi que le **règlement intérieur de la restauration scolaire et/ou de l'accueil périscolaire** ont été distribués. (Exemplaires disponibles en mairie si besoin).

Tous les documents administratifs traitant de la cantine et du périscolaire doivent être remis uniquement et directement en mairie par les familles sans transiter par l'école.

Mercredi : Cantine et centre de loisirs à Courtomer :

En raison de la mise en place de la **réforme des rythmes scolaires** imposée par le Ministère de l'Éducation, **les enfants ont désormais cours le mercredi matin**. A la fin de cette matinée d'école, ils auront la possibilité de rentrer à leur domicile via le transport scolaire ou d'être accueillis à la cantine et/ou au centre aéré de Courtomer.

Les familles intéressées par cette option, devront retirer un **dossier d'inscription en mairie d'Aubepierre**.

Détail des nouvelles activités périscolaires (NAP) proposées (à ce jour) :

Jours	Intervenants	Périodes
Ecole d'Aubepierre (CP/CE2/CM1/CM2)		
Lundi (*)	Educateur sportif : Rugby	De la rentrée à la Toussaint
	Educateur sportif : Badminton	De la Toussaint à Noël
	Educateur sportif : Jeux d'opposition (judo, lutte)	De Janvier à Février
	Educateur sportif : <i>activité à définir</i>	De Février à Avril
	Educateur sportif : Ultimate	D'Avril à fin Juin
Mardi (*)	Association ARA : Jeux de société	Toute l'année scolaire
	APC : activités pédagogiques complémentaires par les enseignants.	Toute l'année scolaire
Jeudi (*)	<i>Autres activités à définir</i> <i>La mairie est ouverte à toute proposition sérieuse.</i>	Toute l'année scolaire
Vendredi (*)	Educateur sportif : Tchoukball	De la rentrée à la Toussaint
	Association ARA : cuisine	De la rentrée à la Toussaint
	Educateur sportif : Jeux d'opposition	De la Toussaint à Noël
	Educateur sportif : Activité cirque	De Janvier à Février
	Educateur sportif : <i>Badminton</i>	De Février à Avril
Ecole d'Ozouer-le-Repos (PS/MS/GS/CE1)		
Lundi (*)	<i>Activités à définir</i> <i>La mairie est ouverte à toute proposition sérieuse.</i>	Toute l'année scolaire
Mardi (*)	Jeux de société (personnel communal)	Toute l'année scolaire
	APC : activités pédagogiques complémentaires par les enseignants.	Toute l'année scolaire
Jeudi (*)	Intervention de la bibliothèque de Mormant	1x/mois toute l'année scolaire
	<i>Autres activités à définir</i> <i>La mairie est ouverte à toute proposition sérieuse.</i>	Toute l'année scolaire
Vendredi (*)	Jeux de société et activités manuelles (personnel communal)	Toute l'année scolaire
	<i>Autres activités à définir</i> <i>La mairie est ouverte à toute proposition sérieuse.</i>	Toute l'année scolaire
L'association ARA proposera un atelier cuisine sur l'école d'Ozouer-le-Repos – Période et jour à définir.		

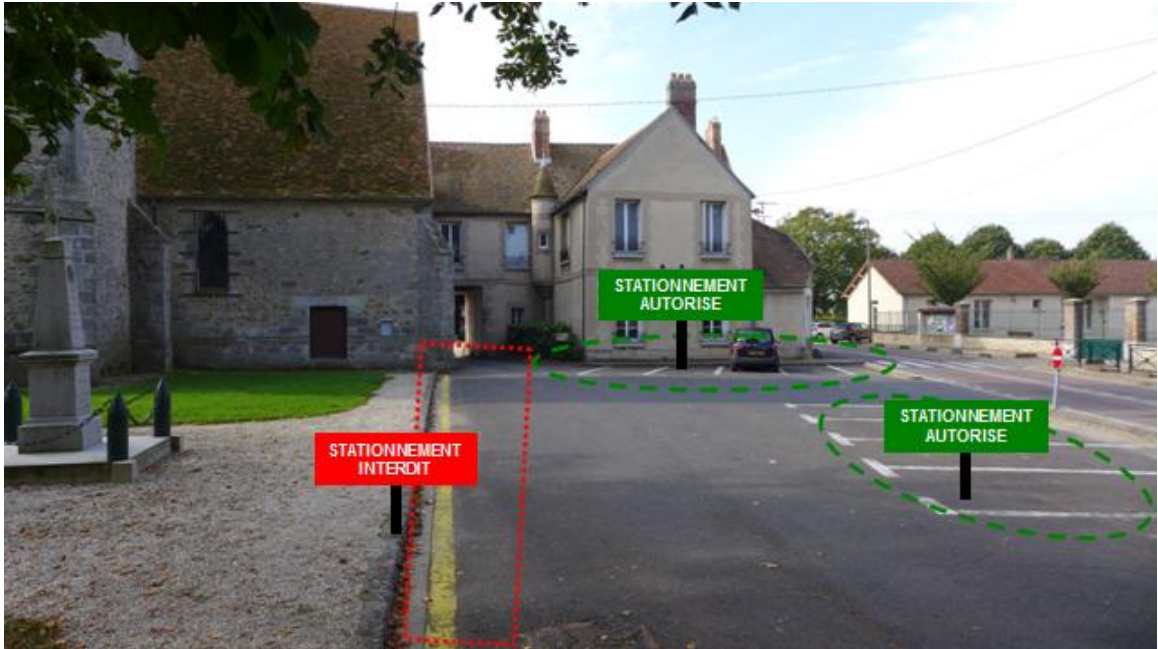
(*) Soutien des intervenants par le personnel communal : Christelle Ferreira et Véronique Garnier à Aubepierre – Anaëlle Fournet + Claudine Guillaume + Katia Bourgerie à Ozouer-le-Repos

Aubepierre : Le lundi, les enfants enchaîneront une activité piscine (temps scolaire) et une activité sportive (périscolaire). Pour éviter une petite faim, un encas (rapide – 10mn max) sera toléré. Encas (biscuit ou barre de céréales + bouteille d'eau) à fournir par les familles. Les autres soirs, il n'y aura pas de goûter avant la sortie de 17h.

Ozouer-le-Repos : Pour les enfants inscrits à la garderie après 17h, le goûter « garderie » leur sera fourni à 16H. Les autres enfants devront avoir un goûter individuel.



Consignes de stationnement et de sécurité devant les écoles :



Les **horaires de bus** sont calculés au plus juste pour permettre les liaisons avec le bus des collégiens, les déposes à la cantine d'Aubepierre ou de Courtomer (mercredi), etc.

Il est donc **primordial que chaque parent respecte les consignes de stationnement** quand ils viennent chercher leur enfant, notamment à Ozouer le Repos.

Stationnement strictement interdit le long du monument aux morts et autorisé uniquement dans les places marquées au sol. Le non respect de cette consigne entraînant un dysfonctionnement de nos circuits nous obligera à verbaliser les véhicules contrevenants.

Pour des raisons de sécurité et tant que la vigilance « vigipirate » n'est pas relevée, les parents pourront patienter dans la cour de l'école sur le site d'Ozouer le Repos, mais devront attendre la montée de tous les enfants et le départ des deux bus pour sortir avec leur enfant.

Transport scolaire communal :

Pour parer à toute absence imprévue d'un parent à l'arrêt du bus, il est demandé aux familles de désigner une personne de confiance, dans votre village, susceptible de récupérer votre enfant. Une fiche de renseignements vous sera rapidement transmise.

Au regard du nombre important d'enfants de maternelle sur le circuit n° 1 (Bernadette) la municipalité a fait le choix d'ajouter une deuxième accompagnatrice sur ce trajet.